

ÉDITO | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, CALENDRIER, REMISE DES NOTES

QUELLE BELLE ASSEMBLÉE!!!

La **forte participation** des membres du SEPÎ à l'assemblée générale et la **dénonciation unanime** des propositions patronales inqualifiables ont insufflé une dose d'énergie supplémentaire aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes déléguées. Ce n'est que le premier des rendez-vous dans cette lutte pour obtenir finalement des conditions de travail et d'exercice à la hauteur de nos attentes. **Ce n'est que le début!!!**

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TRAVAIL 2020-2021

À la suite du conseil des personnes déléguées, il a été décidé de consulter l'ensemble des membres. Vous serez invités par vos personnes déléguées à vous prononcer sur trois propositions quant aux dates des journées pédagogiques pour événements imprévus et sur deux propositions quant aux dates du congé des fêtes. Participez en grand nombre!

REMISE DES NOTES

À la suite de la consultation du SEPÎ, la date de remise des notes de la dernière étape a été fixée par la CSPÎ au 23 juin 2020 à 12h **pour le primaire**, à l'exception de l'épreuve ministérielle en **mathématique 6^e année** qui elle, a été fixée au **23 juin 2020 à 16 h.**

Pour le **secondaire**, la date de remise sera le **23 juin 2020 à 16 h.**

Veillez noter qu'il est possible que des ententes soient effectuées dans certaines écoles pour permettre de remettre les notes après ces dates, mais on ne peut exiger de vous que vous remettiez ces notes avant celles-ci.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

Saviez-vous que...

Dans notre cahier de demandes syndicales, la **Fédération autonome de l'enseignement (FAE) revendique la bonification des conditions économiques des enseignantes et des enseignants et une meilleure conciliation famille-travail-vie personnelle.**

En réponses à nos demandes, la partie patronale propose des augmentations salariales de 7% sur cinq ans. Selon le gouvernement, l'inflation connue et prévue sur cinq ans s'élève à 10,2%. **Les offres patronales contribuent encore une fois à l'appauvrissement des enseignantes et des enseignants.**

De plus, dans la perspective de nous permettre une meil-

leure conciliation famille-travail-vie personnelle, le gouvernement propose d'augmenter le nombre d'heures de présence à l'école, de même que l'amplitude quotidienne. Plus particulièrement au secteur des adultes et de la formation professionnelle qui verront leurs centres ouverts 7 jours sur 7, de jour comme de soir. Selon lui, la prestation de travail doit également s'effectuer au-delà du temps de présence à l'école. **Il est intéressant de constater que le dépôt patronal reconnaît la notion de conciliation famille-travail-vie personnelle chez les étudiantes et les étudiants mais pas chez le personnel enseignant.**



■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

AGENDA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ** INSCRIPTION NÉCESSAIRE **

>> **Le mardi 4 février 2020 à 16 h 30:** assemblée générale au Club de golf Métropolitain Anjou

FORMATION ** INSCRIPTION NÉCESSAIRE **

>> **Le jeudi 6 février 2020 de 16 h 30 à 18 h 30:** formation sur la planification de la retraite aux bureaux du SEPÎ

PERSONNES DÉLÉGUÉES

>> **Le mercredi 26 février 2020 de 16 h 15 à 20 h 15:** conseil des personnes déléguées (CPD) à l'Église Notre-Dame d'Anjou

CONSEIL DES COMMISSAIRES

>> **Le mercredi 5 février 2020:** conseil des commissaires de la CSPÎ



ÉCHO DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JANVIER 2020

NÉGOCIATION NATIONALE

Serafino Fabrizi, Sophie Fabris et Pierre-Luc Gagnon ont présenté les demandes sectorielles et intersectorielles du gouvernement.

L'assemblée générale a dénoncé à l'unanimité le dépôt des demandes patronales.

NÉGOCIATION NATIONALE : PLAN D'ACTION ET DE MOBILISATION PHASE I

Sylvie Zielonka et Serafino Fabrizi ont présenté le plan d'ac-

tion et de mobilisation phase I. Des propositions de nouvelles actions ont été adoptées.

ÉLECTIONS DES DÉLÉGATIONS, DES COMITÉS PERMANENTS, DE LA CONVENTION ET DE LA LIP

Annie Primeau présente les différentes candidatures aux délégations et comités. Les membres adoptent la liste des candidates et candidats pour les différentes délégations et comités.

■ Sylvain Frenette | sylvainfrenette@sepi.qc.ca

INFO | NOUVEAUTÉ ENTENTE LOCALE 2019

Répartition des tâches pour l'adaptation scolaire (détermination des niveaux)

À la suite de la négociation locale, plusieurs dispositions de l'entente ont été modifiées. Ces modifications sont en vigueur depuis le début de l'année de travail.

Une des clauses modifiées est la clause 5-3.21 (pour le champ de l'adaptation scolaire, soit le champ 1) en lien avec les répartitions des tâches.

Anciennement, les enseignantes et les enseignants en adaptation scolaire (en classe spéciale) devaient déterminer leurs niveaux de répartition des tâches en vue de déterminer leur stabilité avant la date de la répartition des tâches.

Le problème majeur résidait dans le fait que cette opération était souvent oubliée et ce n'était qu'à quelques jours de la répartition que les enseignantes et enseignants concerné(e)s réalisaient qu'elles ou ils devaient suivre ce processus. Étant trop près de la date butoir, le processus, pour certains, devenait en quelque sorte «émotif».

Depuis cette année, la détermination des niveaux en vue du choix de tâche doit être entériné en CPEPE au plus tard le 1^{er} mars. Cette détermination se fait à la majorité parmi les enseignantes et enseignants concerné(e)s.

Si vous avez des questions en lien avec cette modification, n'hésitez pas à me contacter.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

RETOUR AU TRAVAIL APRÈS VOTRE RETRAITE

Vous êtes de retour au travail après avoir pris votre retraite ? Vous prévoyez retourner au travail après avoir pris votre retraite ? Vous devez absolument lire cet article !

L'Association des personnes retraitées de la FAE (APRFAE) a produit conjointement avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), un guide sur le retour au travail des personnes retraitées pour vous aider à y voir plus clair.

Ce guide vous informera sur tous les aspects du retour au travail. Des thèmes tels que : les assurances, les régimes de retraite, les prélèvements à la source, vos droits, la fiscalité,

la stratégie financière, etc. y sont abordés.

Si vous réfléchissez à la possibilité de retravailler vous pouvez consulter le guide (en version PDF) à l'adresse suivante : www.aprfae.ca/services/retraite/retourautravail.

Si vous devenez membre de l'APRFAE à votre retraite, vous pourrez recevoir sur demande le guide en version PDF.

Si vous êtes retraité(e) et que vous êtes revenu(e) au travail vous pourrez recevoir, sur demande, le guide en version papier en communiquant avec le SEPÍ aux soins de Josée Croisetière au joseecroisetiére@sepi.qc.ca ou au poste 202.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca
■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

INFO | RELANCE DES CONCOURS héros 2019-2020: DES PRIX À GAGNER POUR VOS ÉLÈVES

Si le thème de la **DIVERSITÉ** fait déjà partie de votre planification pédagogique ou si vous considérez qu'il pourrait s'y inscrire voire l'enrichir, les informations qui suivent vous intéresseront.

Dans le cadre de **projets pédagogiques ayant pour thème la diversité**, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) offre la chance à vos élèves de gagner d'intéressants prix individuels ou collectifs par l'intermédiaire de deux concours :



Tous héros et défenseurs de la diversité! s'adresse aux élèves de tous les niveaux et de tous les secteurs. L'objectif est de susciter une réflexion sur l'importance de la diversité dans la société :

- Participation individuelle : prix de 75 \$ pour des projets réalisés par un seul élève ou par un petit groupe d'élèves.
- Participation classe : prix de 200 \$ pour des projets réalisés par une classe ou des classes entières.
- Participation établissement : prix de 300 \$ pour des projets réalisés par une grande majorité des élèves de l'établissement.
- Des bannières seront remises aux classes et aux établissements gagnants.
- Tous les projets dûment inscrits recevront la traditionnelle certification héros.

La grande rédaction s'adresse en particulier aux élèves de 4^e et 5^e secondaire, de l'Éducation des adultes ou encore à celles et ceux qui sont dans un parcours de formation axée sur l'emploi. L'objectif est de susciter la réflexion sur la place qu'occupent l'information et l'opinion dans l'espace public en rédigeant une lettre ouverte à ce sujet. Les prix offerts :

- un stage de deux jours au quotidien *La Presse*;
- la publication de leur lettre dans *Le Devoir* et un abonnement annuel;
- la publication de leur lettre dans le *Journal Métro* ainsi qu'une discussion de salon avec le chroniqueur Frédéric Bérard (chronique vidéo);
- ou encore une formation intensive de trois jours avec *Amnistie internationale*.

Le **27 mars 2020** est la date limite pour transmettre les formulaires d'inscription. Notez-le à votre agenda!

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

🌐 Site Web : www.lafae.qc.ca/sociopolitique/concours-2019-20/



Le **TOPO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Tiré à 2600 exemplaires, le **TOPO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ). **La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)
745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca

Suivez-nous



facebook.com/sepi.syndicat